

Résumé exécutif

1. Contexte de la mission

Le programme quinquennal Children 4 change (C4C) a débuté en janvier 2022. Il a été coconstruit entre SOS BE, SOS BDI, SOS RDC et SOS SN. Cofinancé à hauteur de 80% par la Direction Générale de la Coopération au Développement et l'Aide Humanitaire (DGD), il est mis en œuvre par les trois partenaires locaux tandis que l'ONG belge assure le suivi et le renforcement des capacités.

Le programme est implanté au Sénégal (SN), en République Démocratique du Congo (RDC) et au Burundi (BDI). Ainsi, C4C est structuré selon trois outcomes, chacun correspondant à l'impact recherché dans un pays :

- ❖ Les droits de protection, de provision et de participation des enfants et des jeunes sont protégés et revendiqués dans les communautés des zones d'intervention (BDI) ;
- ❖ Les droits des enfants et des jeunes sont promus et protégés dans les communautés de Bukavu et Uvira (RDC) ;
- ❖ Les enfants talibés dans les départements de Fatick jouissent de leurs droits de base et sont protégés contre les Violences, Abus, Exploitation et Négligence (VAEN) (SN).

SOS VE et ses partenaires ont souhaité réaliser une évaluation intermédiaire pour nourrir la culture d'apprentissage organisationnel qu'ils entendent stimuler entre eux (et avec la Fédération SOS CVI), conformément à leur politique d'évaluation.

2. Objectifs poursuivis

La portée de l'exercice évaluatif commandité était double puisqu'il s'agissait à la fois :

- ❖ Dans un volet rétrospectif :
 - de rendre compte de la progression du programme (et la documenter) sur les trois outcomes,
 - de questionner les postulats et hypothèses des ToC et, par conséquent, les fondements de la logique d'intervention.
- ❖ Dans un volet prospectif :
 - d'identifier les ajustements et

améliorations à apporter au programme durant sa deuxième période d'implémentation ;

- de tirer des enseignements et apprentissages susceptibles de :
 - renforcer les compétences des parties prenantes et notamment leurs capacités de suivi-évaluation ;
 - nourrir leur réflexion stratégique, notamment en vue de possibles programmes quinquennaux ultérieurs.

Le prisme des analyses attendues était cependant circonscrit puisque les commanditaires souhaitaient concentrer l'analyse sur l'Efficacité et la Durabilité. Le champ sur la Cohérence et l'Impact n'était ouvert que pour ce qui concerne le wSénégal, par le biais d'une étude d'impact social spécifique.

Cette étude devait porter sur les évolutions observables depuis les programmes qui ont précédé C4C au Sénégal, soit depuis 2016, et sur le seul groupe-cible des enfants talibés dans la zone de Fatick. Le champ d'analyse de cette étude a été focalisé sur :

- ❖ **L'impact individuel** : les influences des initiatives successives de SOS SN dans la région de Fatick sur les changements de comportement opérés sur les enfants, les jeunes et leurs familles ;
- ❖ **L'impact communautaire** : l'influence des initiatives successives de SOS SN sur les dynamiques et espaces institutionnels et communautaires susceptibles de porter et de perpétuer les progrès réalisés chez les publics cibles.

3. La méthode d'intervention

Tout en respectant les besoins et attentes spécifiques de chaque programme et tout en prenant soin de distinguer les niveaux et contextes d'analyse, les investigations se sont basées sur un socle méthodologique et conceptuel unique. Celui-ci se caractérise par une approche évaluative orientée changement, appréciative et participative.

Cette approche appréciative du changement a structuré l'ensemble du processus de questionnement. Elle a guidé les entretiens individuels et collectifs, à partir de questions génériques adressées aux différents acteur·ice·s.

les parties prenantes et bénéficiaires avant d'être mise à profit pour la phase d'analyse prospective ;

- ❖ **Une phase d'analyse des changements et des évolutions** a ensuite permis de structurer et valider avec les communautés et équipes du programme la proposition d'analyse rétrospective des changements élaborée par les consultant·e·s à l'issue de la phase précédente, puis à coconstruire les conclusions et de recommandations.

4. Phases de travail

- ❖ **Une phase d'étude préalable** a d'abord consisté à rassembler les données et témoignages nécessaires pour réaliser une **première ébauche d'analyse rétrospective des changements et évolutions** destinée à être discutée avec

5. Évaluation de l'outcome 1 (BNI)

❖ Tendances observées

➤ Enfants et adolescent·e·s

- Les droits des enfants sont mieux pris en compte dans les espaces dans lesquels ils-elles sont ancré·e·s (famille, communauté) et leurs biens respectés
- Les enfants ont un meilleur accès à la santé et sont sensibilisés à la santé sexuelle et reproductive
- Les enfants vont davantage à l'école
- Ils-elles ont davantage confiance en elles-eux

➤ Jeunes

- Les nouvelles compétences acquises par les jeunes leur donnent confiance en eux et les rendent plus responsables
- Les jeunes se projettent dans l'avenir pour eux et leur entourage

➤ Familles

- Les parents ont une conscience accrue de leur rôle éducatif et de l'importance du respect des droits des enfants, ils prennent davantage leurs responsabilités
- Les AGR contribuent à diminuer progressivement leur précarité économique et améliorent leurs conditions de vie
- Les logements et l'hygiène dans les logements sont améliorés

➤ Communauté

- Les communautés s'impliquent dans le soutien aux enfants et aux familles
- Les ACEC sont renforcées et les revenus de leurs membres augmentent pour davantage d'entraide communautaire
- Les structures administratives de protection de l'enfant sont dynamisées

❖ Facteurs de changement

Facteurs externes défavorables	Facteurs internes défavorables
<ul style="list-style-type: none"> • L'instabilité sécuritaire et politique du pays et de la région • L'inflation, l'augmentation du coût de la vie et une forte dévaluation de la monnaie • L'accès restreint à la terre • Les aléas climatiques • L'exode rural • La pratique de la polygamie • Une capacité entrepreneuriale et une employabilité structurellement limitée • Les CPE manquent de ressources et de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> • Le programme intervient peu sur l'accompagnement immatériel individuel des jeunes • Les supports de formation n'ont pas été collectivement pensés et expérimentés • L'accompagnement à l'insertion socioprofessionnelle n'est pas assez investi • Les ressources humaines du programme sont limitées • Une maîtrise partielle du DSE • L'incapacité du programme à agir à la mesure des besoins • L'appui aux communautés est peu lisible et diffus • Le volet « nouvelles technologies » n'a pas pu totalement être investi. • Des OBC à la fois partenaires et bénéficiaires • Les Comités locaux de pilotage sont insuffisamment financés
Facteurs externes favorables	Facteurs internes favorables
<ul style="list-style-type: none"> • La plupart des familles sont propriétaires de leur maison • La préexistence d'écosystèmes communautaires • Une bonne coopération avec les autorités locales 	<ul style="list-style-type: none"> • La forte légitimité de SOS BDI • La cohérence stratégique • La proximité et la récurrence du travail social réalisé • Une équipe qualifiée et motivée • Des formats de formation appropriés • Des Synergies profitables

❖ Bilan à mi-parcours de l'outcome 1

Au Burundi, C4C est en mesure de réaliser les résultats escomptés dans le programme et progresse en direction de son outcome principal. Cela, même si sur le plan de l'Efficacité, le bilan est mitigé.

En dépit de quelques écarts entre les performances d'indicateurs et les observations réalisées sur le terrain, les changements perçus vont dans le sens d'une meilleure prise en compte des droits des enfants et adolescent·e·s qui commencent à s'approprier la revendication de leurs droits.

Les jeunes impliqué·e·s dans le programme pilote d'autonomisation économique et sociale se découvrent des perspectives d'avenir. Leurs capacités techniques comme certaines compétences généralistes sont acquises. Leur savoir-être a été renforcé. Toutefois, une marge d'amélioration existe quant à la qualité des modules généralistes de formation prodigués et à l'applicabilité de leurs savoirs.

Les évolutions observées au sein des familles bénéficiaires sont plus timides. Il est trop tôt pour affirmer qu'elles sont en mesure de prendre en charge et protéger efficacement leurs enfants. La capacité de SOS BDI à répondre à l'ensemble des besoins essentiels n'est pas avérée et l'Efficacité est questionnée par le ratio assistant social / familles suivies perçu par l'équipe comme étant trop élevé. Les progrès des familles, en particulier sur le plan financier, n'ont pas encore eu le temps de se manifester.

Les structures communautaires ont déjà nettement amélioré leur participation à la prise en charge des enfants. Des questions se posent toutefois quant à leurs capacités à travailler en synergie. Leurs fonctionnements restent également fragiles. À l'échelle communautaire, les ACEC sont des tremplins pour asseoir et développer des AGR tandis que les OBC constituent des espaces propices pour prolonger l'action de C4C.

❖ **Recommandations relatives à l'outcome 1**

- **R1**
 1. Valoriser davantage la mobilisation des jeunes et adolescent·e·s dans la protection et la promotion de leurs droits.
- **R2**
 2. Faciliter l'accès aux jeunes à la salle informatique centre SOS VE du Muyinga.
 3. Redimensionner les indicateurs à la proportion de la vingtaine de jeunes engagé·e·s dans l'expérience-pilote.
 4. S'assurer de l'applicabilité des formations ;
 5. Intervenir davantage sur l'accompagnement des jeunes à l'échelle individuelle, sur le plan technique, mais également psychosocial pour répondre aux besoins de chacun et chacune.
- **R3**
 6. Revenir sur la vision / mission de SOS VE et objectiver les critères d'autonomisation des familles.
 7. Ouvrir les séances de sensibilisation et de formation à l'ensemble de la communauté.
 8. Renforcer les capacités individuelles et collectives à générer des revenus, appuyer plus fortement les AGR collectives.
- **R4**
 9. Favoriser l'apprentissage entre pairs (travailleurs sociaux) et le partenariat avec d'autres structures (sur des compétences spécifiques comme le renforcement des capacités environnementales).
 10. Coacher les familles les plus « avancées », pour qu'elles appuient les moins avancées et renforcer la cohésion et la mutualisation des moyens et compétences entre les familles.
 11. Renforcer l'action et le suivi en faveur du soutien aux dynamiques communautaires par l'encouragement à l'action collective et concertée.
 12. Responsabiliser davantage les acteurs communautaires dans le suivi-évaluation ;
 13. Optimiser le rôle des chefs de colline.
 14. Associer davantage les hommes aux activités des ACEC.
 15. Utiliser ces ACEC comme des espaces privilégiés pour dispenser certaines formations ou sensibilisations de SOS BDI.
 16. Clarifier le statut des OBC.

6. Évaluation de l'outcome 2 (RDC)

❖ **Tendances observées**

➤ **Enfants et adolescent·e·s**

- La plupart des enfants et adolescent·e·s pris en charge par le programme sont scolarisé·e·s de manière assidue et tendent à terminer le cycle obligatoire et à obtenir les diplômes d'État.
- Tous les enfants et adolescent·e·s du programme bénéficient d'une assurance santé et sont présenté·e·s comme étant globalement mieux pris en charge et en meilleure santé.
- Les enfants et adolescent·e·s comprennent mieux leurs droits et s'engagent dans la promotion de ces droits via les actions de sensibilisation qu'ils·elles mènent au sein des CDE.
- Les inscriptions à l'État civil sont plus nombreuses

➤ **Jeunes**

- Les jeunes déclarent jouir d'une meilleure estime d'eux-mêmes

- Les jeunes se mobilisent fortement au sein des CDE.
- Les jeunes ont des perspectives professionnelles

➤ **Familles**

- Les capacités de protection et de prise en charge des familles sont en voie de renforcement
- Les conditions d'une éducation domestique semblent globalement plus adéquates

➤ **Communauté**

- Les OBC et les structures communautaires soutenues et/ou mises en place par le programme (AVEC, RM, Clubs et comités...) sont consolidées (en termes d'organisation, de compétences de base, de dynamique associative et sur le plan financier) et proactives.
- Une certaine sensibilité communautaire aux enjeux abordés par le programme.

❖ **Facteurs de changement**

Facteurs externes défavorables	Facteurs internes défavorables
<ul style="list-style-type: none"> • L'actualité politique, sanitaire et économique générale • Des contraintes administratives et réglementaires • Des résistances (socio) culturelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'incapacité du programme à agir à la mesure des besoins • Des ressources humaines insuffisantes • Une stratégie partenariale limitée
Facteurs externes favorables	Facteurs internes favorables
<ul style="list-style-type: none"> • Bukavu est plus stable sur le plan sécuritaire • Des autorités locales supportrices • Des communautés mobilisées 	<ul style="list-style-type: none"> • La forte légitimité de SOS VE • La cohérence stratégique • La proximité et la récurrence du travail social réalisé • Une équipe qualifiée et motivée • La transparence du programme et de sa gestion • Le partenariat avec la radio Maendeleo

❖ **Bilan à mi-parcours de l'outcome 2**

Dans l'ensemble, les tendances perçues et les résultats enregistrés convergent en direction des objectifs fixés en matière de protection des droits des enfants, voire les dépassent. Les enfants et les adolescent·e·s du groupe cible, en particulier les filles et les adolescentes, semblent commencer à jouir de leurs droits de provision, de protection et de participation dans les zones d'intervention. La propension et l'envie des enfants, adolescent·e·s et jeunes des CDE à sensibiliser leurs pairs et d'autres membres de la communauté sont nettes. Ils comprennent mieux leurs droits et s'engagent dans la promotion de ces droits par le biais des actions de sensibilisation qu'ils mènent au sein des CDE.

Les jeunes, y compris les jeunes filles, commencent à entrevoir des opportunités de devenir autonomes et s'affirment d'ores et déjà clairement comme acteur·ice·s de changement positif pour leurs pairs. Les familles acquièrent des compétences parentales garantes d'une meilleure prise en charge. Les analyses de changement réalisées mettent en évidence des changements significatifs dans l'attitude et les comportements des enfants et adolescent·e·s au sein de la sphère familiale.

La cohésion est renforcée tant au niveau familial qu'à l'échelle communautaire. Les structures communautaires créées ou renforcées par C4C semblent fonctionnelles, autonomes, proactives et bien organisées. Non seulement elles sont dynamiques, mais dynamisent les ménages et la communauté.

Le seul bémol concerne la maîtrise de la veille et du traitement des cas de VAEN. Si une sensibilité sur les enjeux de protection de l'enfance semble installée chez les bénéficiaires, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer pour autant que les mécanismes communautaires de protection des droits de l'enfant sont renforcés. Le programme n'est pas encore en mesure de valoriser la mobilisation pourtant effective des CDE et des autres structures communautaires.

D'une manière générale, le DSE ne porte pas assez d'attention sur les perspectives ouvertes et les effets multiplicateurs qui émergent par le nombre, la nature, l'ampleur des initiatives prises par les CDE et les autres structures communautaires, leurs retombées sur les membres de ses structures et sur leur entourage, les perspectives ouvertes, etc.

❖ **Recommandations relatives à l'outcome 2**

➤ **R1**

1. Orienter le DSE de manière à pouvoir valoriser le nombre, la nature, l'ampleur des initiatives prises par les CDE et leurs membres, leurs retombées sur les membres des structures communautaires et sur leur entourage, les perspectives ouvertes et identifier et qualifier les cas d'abus perçus et éventuellement traités par les communautés.
2. Orienter l'appui de C4C vers le renforcement des capacités des CDE à générer des fonds ou des avantages en nature, s'impliquer dans la récolte de données utiles au DSE du programme, engager des processus de plaidoyer.
3. Doter les CDE d'une documentation élargie et de supports supplémentaires.
4. Explorer davantage les opportunités de collaboration avec des médias communautaires et/ou de valorisation des supports sonores.
5. Expliciter l'ampleur des effets multiplicateurs tels que les effets d'entraînement sur les fratries et la cohésion familiale et communautaire, etc.
6. Engager les membres des CDE dans une réflexion visant à expliciter et systématiser le passage de relais et le maintien de relations avec les anciens

➤ **R2**

7. Bien sûr, poursuivre le plan d'action prévu sur l'insertion socioprofessionnelle et encadrer la 2^e promotion.
8. Renforcer la sensibilisation de l'entourage des jeunes dans l'accompagnement des formations.

9. Réfléchir au rôle des jeunes lauréats, une fois pourvus d'un emploi ou engagés dans une AGR, vis-à-vis des CDE et le systématiser de manière à accompagner l'envie des aînés d'accompagner les plus jeunes.

➤ **R3**

10. Orienter le DSE de manière à pouvoir éclaircir la formulation des indicateurs ambigus, être en mesure de véritablement rendre compte de l'évolution des conditions de prise en charge par les familles, mieux valoriser l'ancrage des compétences à l'obtention d'emploi ou la génération de revenus.
11. Procéder à une étude systématique des phénomènes de résistance aux changements en vue d'identifier des stratégies de réaction adaptées.

➤ **R4**

12. Renforcer le sentiment d'adhésion/d'identification à une mouvance.
13. Lancer une nouvelle phase d'AVEC pour consolider davantage les acquis en termes d'organisation.
14. Orienter le DSE de manière à pouvoir valoriser les résultats financiers des AVEC, l'utilisation des crédits accordés, les effets multiplicateurs (adhésions, innovations, nombre de crédits octroyés, taux de remboursements, crédits communs vers des IMF...) et en expliciter l'ampleur.
15. Réexaminer l'opportunité d'encourager les entreprises sociales.
16. Renforcer le rôle des OBC et des VC dans le suivi et l'encadrement des participant-e-s.

7. Évaluation de l'outcome 3 (SN)

❖ Tendances observées

➤ Enfants et adolescents talibés

- La plupart des enfants et adolescents talibés associés au programme bénéficient d'un accès à l'éducation de base à travers le dispositif des intervenants ECB dans les daaras.
- Tous les enfants et adolescents talibés au sein des daaras bénéficient d'une mutuelle de santé et sont globalement mieux pris en charge et en meilleure santé
- La protection des enfants contre les cas de Violence Abus Exploitations et Négligences (VAEN) est assurée par les acteurs-ice-s de protection et par les Clubs d'Enfants

➤ Jeunes talibés

- Les jeunes talibés issus des daaras ont accès à la formation professionnelle, sont renforcés dans leur confiance en eux et accompagnés vers leur autonomisation socioéconomique

➤ Maîtres coraniques et marraines

- Les maîtres coraniques sont mieux outillés pour garantir un cadre de vie protecteur favorable à l'épanouissement des enfants talibés
- Les associations de marraines augmentent et améliorent la prise en charge des enfants talibés à travers leurs fonds de solidarités des AVEC et les recettes de leurs AGR

➤ Familles biologiques

- Les familles biologiques ont conscience des conditions de vie de leurs enfants, mais leur contribution au cadre de vie de leurs enfants dans les daaras n'est pas encore établie
- Les familles biologiques améliorent leurs compétences parentales et le contact avec leurs enfants talibés envoyés à Fatick est maintenu

❖ Facteurs de changement

Facteurs externes défavorables	Facteurs internes défavorables
<ul style="list-style-type: none"> • Des collaborations difficiles avec certaines institutions étatiques • Des résistances (socio) culturelles • Des excès de la part des maîtres artisans • Le caractère informel de la formation professionnelle 	<ul style="list-style-type: none"> • Une problématique urbanistique et immobilière • Des ressources humaines insuffisantes • Une capacité de travail en synergie locale mitigée
Facteurs externes favorables	Facteurs internes favorables
<ul style="list-style-type: none"> • Un contexte politique propice • Une dynamique sociale forte 	<ul style="list-style-type: none"> • Une forte légitimité de SOS SN dans la zone • Une équipe qualifiée et motivée • La participation des familles biologiques • La participation et le fort engagement des MC et des marraines au profit des enfants talibés • L'engagement personnel des ECB et le suivi du dispositif

❖ Bilan à mi-parcours de l'outcome 3

Des progrès sont constatés dans la capacité des responsables de prise en charge à garantir un cadre de vie protecteur favorable à l'épanouissement de l'enfant, mais la capacité des familles et des maîtres coraniques à générer des revenus suffisants et structurels n'est pas établie. L'effort de prise en charge incombe pour beaucoup, voire trop encore aux marraines. Grâce aux fonds de solidarités de leurs AVEC et les recettes de leurs AGR, celles-ci génèrent des revenus plus importants au profit des talibés et de leurs daaras. Leur soutien est d'ailleurs plus fort et mieux canalisé. Les profits permettent non seulement aux marraines de poursuivre et d'améliorer leurs interventions dans les daaras au bénéfice des enfants talibés, mais également d'accéder à de meilleures conditions de vie personnelle. Les perspectives de pérennisation des acquis du programme reposent largement sur leurs épaules. La place stratégique que C4C leur accorde est amplement justifiée.

En définitive, les talibés ont un meilleur accès à l'éducation de base, certains parviennent à intégrer l'enseignement officiel. Les jeunes bénéficient de formations professionnelles qui renforcent leur employabilité, mais le dispositif d'insertion socioprofessionnel n'est pas encore totalement déployé.

Sur base de la documentation technique, le quatrième volet du programme, qui vise à mobiliser les acteurs locaux contre l'exploitation économique des enfants, nous paraît être celui qui, en dépit des efforts accomplis, produit le moins d'effets jusqu'ici, alors que les témoignages et l'enquête de terrain reflètent une situation plutôt favorable et une amélioration substantielle à ce niveau depuis les volets précédents de l'intervention. La plupart des indicateurs de ce résultat sur le cadre actuel renvoient à des nombres d'initiatives prises, ce qui en fait surtout des indicateurs d'activité plutôt que d'effets consécutifs.

Cela étant dit, l'ancrage profond dans l'écosystème institutionnel, associatif et communautaire, la mobilisation effective entretenue au sein des communautés sont plutôt des vecteurs favorables pour considérer la suite. Les résultats obtenus jusqu'à présent invitent à l'optimisme. Par ailleurs, les réserves apportées sur l'appréciation de l'Efficacité incitent quant à elles à se prononcer prudemment à ce stade sur les conditions de durabilité assurée par le programme.

Si on considère les tendances observées depuis l'année 2016, on constate que la force transformatrice des interventions de SOS s'est surtout exercée au niveau de l'impact individuel sur l'intégration scolaire des talibés, sur l'amélioration générale de leur qualité de vie dans les daaras, sur leur santé et leur hygiène, sur leur lien avec leurs familles biologiques.

Cependant, à ce stade du programme en cours, sans un recalibrage des objectifs assignés aux indicateurs du cadre de résultats, il est impossible de déterminer si le programme sera en mesure d'atteindre ses ambitions et si les résultats cumulés vont pouvoir effectivement contribuer à permettre aux enfants talibés du département de Fatick de jouir pleinement de leurs droits de base. Si des dynamiques intéressantes de reprise de contact avec les familles d'origine sont constatées, la situation concernant leur intégration sociale et leur implication vis-à-vis des VAEN peut paraître limitée si l'on considère qu'à ce jour les CDE ne sont pas encore opérationnels sur Fatick et ne nous offrent pas d'informations concernant le nombre de talibés intégrés à ces clubs.

Au niveau de l'impact social, l'influence est plus nette, notamment sur la structuration et la dynamisation de l'écosystème institutionnel dédié à la protection de l'enfance et les capacités des clubs de marraines à prendre en charge les talibés.

❖ Recommandations relatives à l'outcome 3

➤ R1

1. Porter attention à l'assimilation et à la mise en pratique des compétences parentales par les parents biologiques et s'assurer qu'elles disposent des moyens et compétences en matière de production agricole pour la participation aux besoins des daaras.
2. Prendre en considération l'usage réel qui est fait des salles de classe ECB aménagées dans les daaras et porter attention aux apports matériels et de réhabilitation des nouveaux daaras entrés au programme. S'assurer que les MC ont les moyens et compétences pour entretenir ces infrastructures.
3. Approfondir la compréhension des facteurs qui affectent la rentabilité des AGR conduites par les responsables de prise en charge et renforcer le soutien aux AGR des maîtres coraniques.

4. Approfondir la compréhension et quantifier les besoins effectifs des daaras pour assurer un cadre de vie adéquat aux enfants talibés qu'ils accueillent.
 5. Expliciter les plans de retrait en direction des responsables de prise en charge.
 6. Apporter un soutien plus stratégique et direct dans les daaras en termes d'hygiène, de soins et de premiers secours pour libérer une part des charges incombant aux marraines vis-à-vis des enfants talibés et vérifier s'il existe une inertie vis-à-vis de ces compétences à charge des marraines qui pourrait occasionner une lourdeur ou un ralentissement dans le développement de celles-ci chez les MC et familles biologiques.
 7. Capitaliser les enseignements des programmes antérieurs (notamment à Niakhar) concernant la structuration des AVEC dans le but de les adapter au contexte de Fatick.
- **R2**
8. Veiller à maintenir et exploiter les passerelles entre les classes ECB et les filières officielles pour les talibés qui se révèlent en avoir la capacité et, si possible aussi, avec les filières d'apprentissage professionnel qui semblent hors de portée de la grande majorité des bénéficiaires actuels en raison de leur très jeune âge.
 9. Envisager la création d'écoles ECB ou mixtes coraniques/ECB extérieures aux daaras et à mutualiser par zone.
 10. Diversifier l'offre de formation professionnelle, notamment vers des filières plus technologiques, l'informatique, les métiers de la création, le secrétariat, l'agriculture et l'agrobiologie en accord avec les débouchés à l'échelle du pays ou de la sous-région.
 11. Formaliser davantage la filière formation professionnelle afin d'offrir une plus grande reconnaissance des filières métier suivies par les talibés et éviter les abus et les excès en matière de temps d'apprentissage au sein des ateliers d'artisans.
 12. Améliorer encore la couverture sanitaire des enfants talibés
13. Installer des boîtes à pharmacie dans les daaras et donner une formation de base médicale/infirmière pour les premiers secours aux MC.
- **R3**
14. Accélérer la mise sur pied, l'adaptation stratégique et l'activation de CDE intégrant des talibés pour pouvoir renforcer l'intégration sociale de ces enfants tout en renforçant la veille sur les cas de VAEN.
 15. Capitaliser et modéliser l'approche de SOS SN pour la communauté et les autorités.
 16. Renforcer la mise en œuvre des CQPE et l'interaction avec l'AEMO pour améliorer la veille et l'intervention sur les cas de VAEN .
- **R4**
17. Renforcer le lien direct entre l'action de plaidoyer développée à l'échelle nationale et celle déployée au niveau local.
 18. S'assurer de la mise en œuvre des plans de synergies avec les ACNG belges
 19. Pousser la participation des associations de marraines dans le plaidoyer envers les maîtres coraniques et les leaders religieux
 20. Préférer un appareil d'indicateurs qui met l'accent sur le degré et la qualité de mobilisation des parties prenantes locales et sur les effets engendrés par cette mobilisation chez les intéressés. À défaut, veiller à un suivi informel de ces aspects.
 21. Pérenniser l'activité de monitoring-évaluation participative incluant les jeunes et les jeunes talibés en s'appuyant par exemple sur les Clubs d'Enfant en garantissant une mixité et une représentativité des talibés au sein de ceux-ci.